

## Osmozis

Une technologie qui  
accompagne les vacanciers

Osmozis 



**Valorisations**  
Gamme ALTO (FCPI)



**FCPI**  
Gamme ALTO



Nos autres Fonds

**OFFRE IR 2023**

Découvrez le nouveau FCPI  
ALTO Innovation 2023

---

# Sommaire

L'édito .....	3
Valorisations au 30 juin 2023 .....	4
Remboursements des Fonds .....	5
Histoire d'entreprise : Osmozis .....	6-7
FCPI ALTO Innovation 2023 - IR 2023 .....	8-9
Eiffel Rendement 2028 .....	10-11
FCP Eiffel NOVA Europe ISR .....	12-13
Eiffel Infrastructures Vertes .....	14-15
Suivi des Fonds .....	16-19
Autres investissements : Commentaires de gestion .....	20
Une équipe à votre service .....	21

---

Le présent document est délivré à titre d'informations des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des Fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail ([dpo@eiffel-ig.com](mailto:dpo@eiffel-ig.com)) ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 22 rue de Marignan 75008 Paris).

---

# L'édito ■

Dans la continuité de ce que nous indiquions dans notre dernier édito, au cours du premier semestre 2023 les craintes liées à un épisode de stress bancaire au niveau mondial se sont progressivement estompées. Ce semestre s'est notamment caractérisé par la hausse des taux d'intérêt dans un contexte inflationniste qui a perduré. Ces éléments se sont traduits dans la baisse des flux sur les marchés financiers tant au niveau des flux d'investissement que des opérations d'Offre Publique. Les valorisations des actifs cotés et non cotés ont également été impactées par cette conjoncture.

En France, nous avons observé une disparité d'évolution entre les plus grandes valeurs et les sociétés plus petites dont les PME. Au 30 juin 2023, l'indice CAC 40 (dividendes réinvestis) a progressé de plus de 16% depuis le début de l'année, alors que l'indice CAC small progresse de +3,5% sur la même période. Pour rappel, en 2022 cet écart était déjà notable : alors que le CAC 40 reculait de -7,4%, le CAC small plongeait de -18,2%. Le constat que les petites et moyennes valeurs ne voient toujours pas le retour des flux des investisseurs reste d'actualité et ce, bien que les résultats publiés par les sociétés demeurent de bonne facture. Le flux d'introduction en bourse et d'opérations primaires a également été ralenti du fait de la conjugaison de valorisations pouvant être jugées décevantes par les émetteurs et d'un flux acheteur plus modéré sur la période.

Aux Etats-Unis, le Nasdaq progresse de près de +39% sur le premier semestre (il avait reculé de -33% en 2022). Le pays a bénéficié du versement de l'épargne cumulée durant la Covid dans l'économie qui, couplé à une augmentation des revenus, a soutenu la demande interne et l'économie en général. Les valeurs technologiques, qui sont la principale composante de cet indice, retrouvent des couleurs après une année 2022 éprouvante. Le Dow Jones, quant à lui, progresse d'un peu moins de 4% sur la période.

En Europe, le DAX progresse de près de 16%, l'indice italien de près de 19%, l'indice suédois de 13% et les indices anglais sont tout juste positifs. Globalement, le premier semestre traduit une orientation positive des indices de référence de l'ensemble des places européennes. En ce qui concerne les petites capitalisations européennes, l'environnement est, en revanche, resté difficile sur ce premier semestre de l'année. Les titres ont logiquement été impactés par une décollecte sur les marchés, la baisse des liquidités et une aversion au risque accrue. En outre, la hausse des taux a augmenté le coût des offres publiques (OPA, OPR etc.). Les perspectives, quant à elles, pourraient être plus positives en raison de

**En ce qui concerne les petites capitalisations européennes, l'environnement est, en revanche, resté difficile sur ce premier semestre de l'année.**

valorisations redevenues plus attractives et de stabilisation de l'environnement (moindre aversion au risque). Dans ce contexte, les Fonds ALTO réalisent de nouvelles opérations.

La stratégie de diversification et de sélectivité des Fonds de la gamme ALTO s'est traduite par une certaine stabilité des valorisations des fonds au cours du premier semestre de l'année avec des variations de valeur liquidative comprises entre -1,95% et +1,19%. Le contraste entre les fonds les plus investis dont l'échéance de liquidité est la plus proche et les fonds en cours de déploiement de leurs investissements européens s'est réduit sur la période. Les fonds en phase de désinvestissement peuvent subir des turbulences en raison des flux modérés sur les marchés alors que les participations en portefeuille continuent globalement de proposer des publications satisfaisantes. Les fonds pleinement investis, en phase de maturation, peuvent être impactés dans leur valorisation par les corrections conjoncturelles des lignes en portefeuille sans que celles-ci ne se traduisent par des cessions. Enfin les fonds en phase d'investissement pourraient profiter de la période pour réaliser des opérations dans des conditions demeurant historiquement attrayantes dans toutes les zones dans lesquelles nos équipes sont actives : France, Italie, Scandinavie, Allemagne notamment.

L'expérience et la connaissance du terrain européen développé depuis plus de 20 ans par notre équipe d'investissement demeurent au cœur de notre stratégie d'investissement afin de proposer des fonds diversifiés d'un point de vue géographique et sectoriel. L'équipe est à l'œuvre pour tenir les positions des fonds longs, identifier les meilleures opportunités en Europe pour les fonds en période d'investissement et travailler la liquidité des participations dans cet environnement.



**Emilie DA SILVA**

Co-gérante de la Gamme NOVA  
et Directrice de la Gestion Actions



**Franck HALLEY**

Gérant et Directeur  
Private Equity Innovation

Le FCPI InnovALTO 2015 a ainsi été intégralement remboursé aux porteurs de parts à l'été 2023 après le remboursement total du FCPI Fortune Europe 2015 en mars 2023. La performance de ces deux Fonds a atteint respectivement +20% et +39,32% (hors avantage fiscal).

Le nouveau millésime de notre gamme ALTO, le FCPI ALTO Innovation 2023 est disponible et présenté en pages 8 et 9.

Du côté de l'actualité d'Eiffel, nous avons lancé le Fonds Eiffel Rendement 2028, qui sélectionne des obligations d'entreprises européennes cotées avec une approche « buy and hold ». Rendez-vous pages 10 et 11 pour découvrir le Fonds.

Bien entendu, notre FCPR Eiffel Infrastructures Vertes, lancé en 2022, et qui vise à démocratiser l'activité de financement d'infrastructure de transition énergétique, est toujours accessible aux investisseurs particuliers en unité de compte. Plus de détail pages 14 et 15.

**Article rédigé par  
Emilie DA SILVA et Franck HALLEY  
le 8 septembre 2023**

## Valorisation des Fonds de la gamme ALTO au 30 juin 2023

Fonds	Isin	Année création	Avantage fiscal à la souscription <sup>(1)</sup>	Nominal	Montant total déjà remboursé <sup>(2)</sup>	VL 30/06/2023	Évolution de la VL depuis l'année de création au 30/06/2023 <sup>(3)</sup>	Pages
FCPI - Fortune Europe 2016-2017	FR0013065265	2016	50%	100 €	-	118,11 €	+ 18,11%	16
FCPI - innovALTO 2017-2018	FR0013265451	2017	18%	100 €	-	85,73 €	- 14,27%	16
FCPI - ALTO Innovation 2019	FR0013433380	2019	18%	100 €	-	87,76 €	- 12,24%	17
FCPI - ALTO Innovation 2020	FR0013520012	2020	22%	100 €	-	86,91 €	- 13,09%	17
FCPI - ALTO Innovation 2021	FR00140044F8	2021	22%	100 €	-	96,92 €	- 3,08%	18
FCPI - ALTO Innovation 2022	FR001400AMK3	2022	22%	100 €	-	98,59 €	N/A	18
FCPR ALTO Avenir - Part A	FR0013321882	2018	-	100 €	-	113,06 €	+ 13,06%	19
FCPR ALTO Avenir - Part I	FR0013321890	2018	-	100 €	-	116,83 €	+ 16,83%	19

<sup>(1)</sup> Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

<sup>(2)</sup> Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie du Fonds.

<sup>(3)</sup> Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.**

# Remboursements des Fonds de la gamme ALTO

## Fonds totalement remboursés

Depuis 2007, des remboursements aux porteurs sont effectués régulièrement : au total, ce sont près de 576 M€ remboursés à nos souscripteurs depuis l'origine. L'équipe d'investissement démontre ainsi sa capacité et sa régularité à rembourser les Fonds dans de bonnes conditions avec un total de 40 Fonds totalement remboursés à ce jour (FCPI et FIP).

**576 M€**  
remboursés

Fonds de la Gamme ALTO totalement remboursés (hors FIP plus commercialisés depuis plus de 10 ans)

Fonds	Isin	Année création	Date de liquidation	Performance finale <sup>(1)</sup>
FCPR - Microcaps ALTO	FR0010056085	2002	20/09/2009	+ 49,42%
FCPI - ALTO Innovation	FR0007065990	2001	30/09/2009	+ 51,90%
FCPI - ALTO Innovation 2	FR0007073572	2002	21/11/2012	+ 37,00%
FCPI - ALTO Innovation 3	FR0010073205	2004	29/11/2013	- 8,51%
FCPI - ALTO Innovation 4	FR0010204099	2005	06/04/2016	- 5,33%
FCPI - ALTO Innovation 5	FR0010320291	2006	02/12/2016	+ 4,43%
FCPI - ALTO Innovation 6	FR0010478750	2007	09/10/2017	+ 46,11%
FCPI Innovation Durable	FR0010478784	2007	28/11/2014	+ 53,62%
FCPI Fortune ALTO	FR0010593566	2008	15/06/2020	- 21,73%
FCPI - ALTO Innovation 7	FR0010634170	2008	31/12/2018	+ 68,59%
FCPI Innovation Durable 2	FR0010650085	2008	31/12/2018	+ 22,69%
FCPI - ALTO Innovation 8	FR0010775775	2009	30/11/2017	+ 26,00%
FCPI Europe ALTO	FR0010784215	2009	31/12/2018	+ 74,33%
FCPI Innovation Durable 3	FR0010781336	2009	31/12/2018	+ 26,86%
FCPI Fortune ALTO Innovation 2	FR0010685941	2009	15/09/2020	0%
FCPI - ALTO Innovation 9	FR0010914994	2010	31/12/2018	+ 84,39%
FCPI Europe ALTO 2	FR0010920835	2010	31/12/2018	+ 90,82%
FCPI Fortune ALTO Innovation 3	FR0011013614	2011	31/12/2019	+ 52,31%
FCPI Europe ALTO Innovation	FR0011076652	2011	31/12/2018	+ 56,91%
FCPI - ALTO Innovation 10	FR0011076645	2011	15/05/2020	+ 43,17%
FCPI Fortune ALTO 2012	FR0011201623	2012	31/12/2019	+ 33,33%
FCPI - ALTO Innovation 2012	FR0011283241	2012	15/09/2020	+ 25,39%
FCPI Europe Leaders	FR0011291681	2012	14/09/2020	+ 35,75%
FCPI - Fortune Europe 2013	FR0011414432	2013	29/12/2020	+ 20,68%
FCPI - Europe ALTO Innovation 2013	FR0011533215	2013	15/03/2021	- 15,10%
FCPI - Fortune Europe 2014	FR0011708148	2014	28/07/2021	+ 23,01%
FCPI - FCPI Objectif Europe	FR0012034833	2014	15/03/2022	+ 42,40%
FCPI - Fortune Europe 2015	FR0012371383	2015	31/03/2023	+ 39,32%
FCPI - InnovALTO 2015 *	FR0012847242	2015	20/07/2023	+ 20,00%

\* Entré en période de liquidation en mai 2023, le FCPI innovALTO 2015 a finalisé les cessions de son portefeuille d'entreprises innovantes. La liquidation du Fonds et une dernière distribution de 35€/part ont été réalisées le 20 juillet 2023.

<sup>(1)</sup> Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.**

# Entretien du 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec Gérard Tremblay et Yves Boulot dirigeants de la société



### 1. Pouvez-vous présenter Osmozis brièvement ?

Osmozis est le leader de la transformation numérique des campings et résidences de vacances en Europe. Nous proposons aujourd'hui des solutions complètes d'optimisation et de gestion dématérialisée des centres de vacances. La première activité d'Osmozis, depuis 2005, a été l'installation d'équipement WiFi en plein air. Dans ce cadre, nous avons construit et déployé un parc installé de 33 000 équipements WiFi/LoRaWan sur plus de 2 400 sites en Europe, soit environ 300 000 emplacements de camping.

Afin de répondre à des besoins croissants, l'offre OSMOZIS a évolué vers une solution complète de services connectés pour les espaces de vacances : accès Internet haut débit pour les vacanciers et services connectés professionnels pour assister les exploitants et aider les usagers. Ces solutions sont construites sur la base de technologies innovantes dans l'Internet des Objets au moyen de technologies d'architectures brevetées en Europe.

Le Groupe est aujourd'hui sur une trajectoire de forte croissance rentable de ses activités avec un chiffre d'affaires en hausse de +21% et un EBE\* qui a été multiplié par 2,5 au premier semestre de l'exercice en cours. Lors du dernier exercice complet, clos au 31 août 2022, le chiffre d'affaires d'Osmozis s'était élevé à 11,6 M€. (Source : Osmozis)

### 2. Quelles sont vos anticipations en matière d'évolution technologique dans votre activité dans les prochaines années ? Comment la solution d'Osmozis se distingue-t-elle ?

Les évolutions technologiques et l'innovation sont dans l'ADN d'Osmozis. Nous sommes tous deux ingénieurs et avons toujours souhaité avoir le contrôle de nos solutions. Aujourd'hui 90% de la technologie que nous déployons dans nos services et nos produits est issu de notre innovation. Pour vous donner quelques chiffres, 10% de nos effectifs est en Recherche et Développement et nous avons investi 6M€ en 6 ans de développement et comptons 12 ingénieurs aujourd'hui.

Forts de cette ADN, nous avons développé toute une gamme de produits en commençant par la borne Wifi, puis la vidéo donc la partie serveur qui est un développement réalisé avec des programmes d'innovation soutenus notamment par la BPI. Aujourd'hui, Osmozis dispose de trois brevets européens. Tout cela est de la technologie française 100% maîtrisée et que nous mettons en œuvre pour pouvoir offrir des services à nos clients directement tout en collant, bien sûr, à leur besoin.

L'évolution technologique est pour Osmozis un parcours permanent. D'une part, parce que les produits doivent évoluer en permanence et d'autre part, parce qu'il faut développer des interfaces pour des partenaires éventuels car les clients peuvent

bénéficier d'autres produits ou services sur lesquels nous allons nous interconnecter. Nous veillons à développer nos produits de manière de plus en plus rationnelle et facile à utiliser pour nos clients avec une approche de gestion des coûts. Au-delà du développement de l'offre existante, de nouveaux services pourraient naître car nous sommes toujours à l'écoute de nos clients. Si un produit nous paraît pertinent et répond à des exigences de retour sur investissement, nous sommes capables de lancer un nouveau développement.



### 3. Quels pourraient être les catalyseurs de croissance du marché ? Quels sont les atouts d'Osmozis pour les capter ?

Nous pouvons citer deux principaux catalyseurs de croissance :

- Le premier est notre parc clients. Nous avons plus de 2 200 clients avec 300 000 emplacements de camping en France. Nous leur fournissons aujourd'hui au moins un service mais étant donné que notre offre est plus large avec 12 solutions, nous sommes toujours capables de leur apporter d'autres services. La base clients est aussi en croissance. Nous envisageons de faire de la croissance externe ciblée notamment à l'international pour élargir notre base de clients et déployer notre gamme de Services Premium.
- Le deuxième point serait de proposer nos services dans d'autres métiers. Concrètement, nous avons une borne Wifi qui va être extrêmement compétitive et complètement maîtrisée avec des circuits courts dont les performances sont très importantes. Nous pensons que ces technologies peuvent être dispensées dans d'autres domaines avec des partenaires en France et à l'étranger. L'idée serait de se positionner dans ces domaines comme un fournisseur de technologies et donc de créer un effet de levier puisque nous n'aurions pas à apporter tous les services de support, installation et autres.

\* Excédent Brut d'Exploitation

Chiffre d'affaires  
de 11,6 M€  
sur l'exercice 2021-2022

Plus de 2400 sites  
en Europe et  
300 000 emplacements  
de camping

7 millions de vacanciers  
utilisent les services  
d'Osmozis

Source : Osmozis

#### 4. Osmozis a annoncé l'année dernière s'engager pour le climat avec la réduction de son empreinte carbone. Pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

Osmozis est doublement engagée pour le climat. Premièrement dans le développement de solutions connectées en faveur de l'environnement : OsmoPower et OsmoWater qui sont des produits innovants pour aider à réduire l'impact carbone global et les consommations d'énergie des exploitants de campings, grâce à des dispositifs connectés de contrôle des installations en temps réel.

Deuxièmement, nous avons lancé en 2022 un plan d'action interne dans le cadre de "la Net Zero Initiative" pour agir sur l'impact carbone d'Osmozis et participer à l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris, et ce sur 3 grands axes : des mesures de réduction de l'empreinte carbone globale d'Osmozis (parc auto hybride, approvisionnement responsable, rationalisation des déplacements...) avec un objectif de réduction annuelle de l'ordre d'une tonne de CO2 par collaborateur dans les 4 années à venir, l'engagement dans la formation des employés et la sensibilisation de notre écosystème à ces grands enjeux et pour finir, nous nous inscrivons dorénavant dans une démarche de transparence avec une mise à disposition annuelle de notre politique RSE et ses avancées.

#### 5. Qu'est-ce qui vous a poussé à mettre en place une telle politique ?

Osmozis possédait déjà une politique interne de Qualité, Sécurité et Environnement et cette démarche RSE s'est naturellement inscrite dans la continuité d'actions déjà mise en

place au cours des dernières années. Notre sensibilité à cette grande problématique est évidente du fait de la nature de notre écosystème qui est en lien direct avec la nature et la nécessité de sa préservation. Grâce à votre concours, Eiffel Investment Group, un de nos actionnaires de référence, nous avons pu approfondir notre démarche avec pour point de départ un état des lieux préalable basé sur la réalisation d'un bilan carbone de notre activité durant une année.

Il a été réalisé grâce aux outils de la société Greenly dans le but de mesurer aussi bien les émissions directes d'Osmozis (carburant, production, R&D, etc.), que ses émissions indirectes (consommation d'énergie), ainsi que de l'ensemble des émissions en amont ou en aval de sa chaîne de valeur (fournisseurs, fret, recyclage, etc.).

#### 6. Au-delà de l'empreinte carbone, cette politique a-t-elle un impact sur Osmozis ?

Grâce à la mise en place de cette politique, Osmozis attire des talents techniques et commerciaux plus jeunes. L'alignement des valeurs entre les salariés et l'entreprise constituent un vrai atout pour compléter les équipes. Aussi, cette politique a permis à Osmozis d'attirer des investisseurs lors de l'augmentation de capital de 7 M€ qui a eu lieu en avril 2023 et qui a ainsi reçu un vif succès avec une souscription de 140%.

Enfin nos clients, les campings et les centres de vacances principalement, sont de plus en plus sensibles à cette démarche, soit grâce aux valeurs des vacanciers soit, pour les grands groupes, grâce aux fonds d'investissement qui les encouragent dans cette voie.

7,2 % du capital détenu par les Fonds gérés par Eiffel Investment Group au 01/09/2023.



Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus du FCPI et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

# FCPI ALTO Innovation 2023

Une sélection unique  
d'entreprises innovantes en Europe



## Stratégie d'investissement

### ■ Accéder à l'investissement en Europe

L'équipe de gestion s'est spécialisée dans les investissements en Europe et plus particulièrement en France, en Allemagne, en Scandinavie ou dans les pays d'Europe du sud (Italie, Espagne...). Dans ces pays, l'équipe de gestion recherche des sociétés spécialisées dans des services et produits innovants sur des marchés de niche internationaux.

Le FCPI ALTO Innovation 2023 investira majoritairement (88% minimum) dans des entreprises innovantes européennes dans des secteurs de croissance : technologies de l'information, télécommunications, électronique, sciences de la vie et autres secteurs plus traditionnels.

La gestion pratiquée peut entraîner un risque élevé de perte en capital. L'investissement dans les secteurs de croissance n'est pas synonyme de performance.



### ■ Les PME innovantes : une classe d'actifs différenciante et un soutien à l'économie de demain, en contrepartie d'un risque de perte en capital

L'univers d'investissement du Fonds est constitué d'entreprises non cotées ou cotées. Les investissements peuvent être réalisés à tous les stades de développement des entreprises. L'univers d'investissement est susceptible d'engendrer des risques spécifiques liés aux titres des sociétés non cotées, notamment l'absence de liquidité immédiate, la valorisation des titres et le **risque de perte en capital**.

Avantages du Fonds	Principaux Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement des PME</li> <li>Investissement dans des secteurs innovants de l'économie</li> <li>Diversification des investissements dans l'Union Européenne, France comprise</li> <li>Réduction d'impôt sur le revenu (sous conditions décrites ci-dessus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque de perte en capital</li> <li>Risque d'absence de liquidité des titres</li> <li>Risque lié à la gestion discrétionnaire</li> <li>Risque dû à la durée de blocage du placement</li> <li>Risque lié à la valorisation des titres</li> </ul> <p><b>Les risques mentionnés dans la brochure ne sont pas exhaustifs. Consultez les risques mentionnés dans le règlement.</b></p>



## Un cadre fiscal avantageux

### Une réduction d'impôt sur le revenu de 22%

L'année de la souscription : réduction d'impôt de 22% du montant investi (hors droits d'entrée), soit 25% de réduction à proportion du quota d'investissement en PME éligibles du Fonds (soit  $25\% \times 88\% = 22\%$ ), dans la limite d'un investissement de 12 000 € pour une personne seule et de 24 000 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette réduction d'impôt est soumise au plafonnement global des avantages fiscaux (plafond de 10 000 € selon la réglementation fiscale applicable au jour de la souscription).

### Une exonération des plus-values à l'échéance

Un avantage fiscal à la sortie : exonération des revenus et des plus-values (hors prélèvements sociaux) sous conditions de respect des quotas d'investissement par le Fonds et des conditions de détention et de conservation des parts par le porteur.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date d'édition de la présente brochure (30/06/2023). Les avantages fiscaux sont acquis sous condition de conservation des parts pendant 5 ans minimum. Toutefois, la durée de blocage des avoirs prévue dans le règlement du Fonds est de 9 ans minimum soit jusqu'au 01/01/2033, sauf cas de rachat anticipé prévus par le règlement du Fonds (décès, invalidité, licenciement).

Tableau récapitulatif présentant la liste des autres FCPI et FCPR précédents gérés par Eiffel Investment Group relatif au quota d'investissements éligibles :

Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif éligible prévu dans le règlement du Fonds	Pourcentage de l'actif éligible à la date du 31/12/2022	Date à laquelle le quota d'investissement en titres éligibles doit être atteint
FCPI Fortune Europe 2015	2015	100%	NA en préliquidation	31/12/2018
FCPI InnovALTO 2015	2015	70%	NA en préliquidation	30/06/2019
FCPI Fortune Europe 2016-2017	2016	100%	NA en préliquidation	23/12/2019
FCPI InnovALTO 2017-2018	2017	70%	71,91%	30/06/2021
FCPR ALTO Avenir	2018	50%	53,57%	31/12/2019
ALTO Innovation 2019	2019	70%	45,47%	30/06/2023
ALTO Innovation 2020	2020	88%	39,51%	30/06/2024
ALTO Innovation 2021	2021	88%	4,87%	30/06/2025
ALTO Innovation 2022	2022	88%	0%	30/06/2026
MAIF RENDEMENT VERT	2021	50%	52,09%	31/12/2022
ALLIANZ TRANSITION ENERGÉTIQUE	2021	50%	54,02%	31/12/2022
EIFFEL INFRASTRUCTURES VERTES	2022	50%	68,93%	31/12/2024

## Caractéristiques

- ISIN part A : FR00140015D8
  - Date d'agrément : 30/06/2023
  - Période de souscription : jusqu'au 31/12/2023 pour bénéficier de la réduction d'impôt au titre des revenus 2023.
  - Valeur de la part : 100€
  - Minimum de souscription : 15 parts
  - Valorisation : semestrielle
  - Classification SFDR<sup>1</sup> : 8 (les informations sur les aspects liés à la durabilité pris en compte le FCPI sont disponibles sur [www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com)).
  - Dépositaire : Société Générale
  - Rachats : non autorisés pendant la durée de vie du Fonds sauf cas légaux prévus dans le règlement.
  - Durée de blocage : 9 ans (soit jusqu'au 01/01/2033 minimum), sauf cas légaux prévus par le règlement du Fonds. La Société de Gestion peut décider, après la période d'indisponibilité fiscale, soit à partir du 31 décembre de la 5e année suivant celle de la souscription, de distribuer une partie des avoirs du Fonds.
- <sup>(1)</sup> Règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR).

### Les frais du Fonds comprennent :

Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximaux) *	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum*	Dont TFAM distributeur maximum*
Droits d'entrée et de sortie	0,56%	0,56%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3,33%	1,20%
dont frais de constitution	0,05%	-
dont frais non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,30%	-
dont frais de gestion indirects	0,25%	-
Total	3,89%	1,76%

\* Calculés sur la base de la durée de vie du Fonds, y compris ses éventuelles prorogations. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

### SRI, Indicateur Synthétique de Risque



**Avertissement US Person : la souscription des parts du Fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le prospectus du Fonds.**

**Avertissement : nous attirons votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 9 années, sauf cas légaux prévus par le règlement du Fonds, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2033 minimum. Le Fonds Commun de Placement dans l'Innovation, catégorie de Fonds Commun de Placement à Risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risque de ces Fonds Communs de Placement dans l'Innovation décrits à la rubrique « profil de risque » du document d'information clé pour l'investisseur. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.**

# Eiffel Rendement 2028

**Eiffel Investment Group annonce le lancement d'Eiffel Rendement 2028, un nouveau Fonds obligataire à échéance.**



Le Fonds est investi dans une sélection d'obligations d'entreprises européennes, libellées en euros et dont la maturité n'excède pas le 30 juin 2029. Il vise à générer un rendement attractif grâce à une stratégie de portage « buy and hold » et une gestion des risques active et rigoureuse. La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale approfondie du risque de crédit (« bond picking »). L'analyse extra-financière est intégrée au processus de sélection.

Ce nouveau Fonds s'appuie sur l'expertise historique d'Eiffel Investment Group en gestion obligataire, qui investit dans la classe d'actifs depuis 2009. L'équipe de gestion est dirigée par Emmanuel Weyd, qui bénéficie d'une expérience de plus de 30 ans sur les marchés obligataires européens. Il est entouré d'une équipe de 4 gérants-analystes spécialisés.

Classé Article 8 selon la réglementation SFDR<sup>1</sup>, le FCP investira jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de dettes à haut rendement pouvant présenter des caractéristiques spéculatives, ou dans des titres appartenant à la catégorie « investment grade », émis par des sociétés des secteurs privé ou public ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE et ayant une échéance d'au plus six mois après le 31 décembre 2028 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipé au gré du Fonds).

Ouvert à la commercialisation jusqu'au 31 décembre 2024, Eiffel Rendement 2028 s'adresse à une large gamme de clients, comprenant les investisseurs institutionnels français, les grandes entreprises, les family offices, les banques privées, les distributeurs externes et les réseaux bancaires. Le Fonds bénéficie déjà de souscriptions pour environ 25 MEUR levés avec le concours de Montségur Finance (co-commercialisateur du Fonds aux côtés d'Eiffel Investment Group) auprès de family offices, d'investisseurs privés et de l'équipe d'Eiffel Investment Group.

<sup>1</sup> SFDR : (UE) 2019/2088 Règlement (« SFDR ») détermine les obligations d'information et de transparence des sociétés de gestion en fonction de la catégorie de fonds (articles 6, 8 et 9). Article 8 : fonds promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. La politique d'investissement du Fonds peut changer au fil du temps et, par conséquent, sa classification SFDR aussi. Lancement du Fonds Eiffel Rendement 2028 Communiqué de presse / le 14 juin 2023.

## Points clés au 31/07/2023

**8%** de rendement annualisé à maturité\* (brut de frais de gestion)

Maturité  
**31 décembre 2028**

**5 gérants et analystes** dédiés

Obligations **d'entreprises** libellées en **Euro**

**Track record** de 14 ans en gestion obligataire




Classification **SFDR Article 8**

\* Donnée au 31 juillet 2023 du rendement du portefeuille à maturité dans un scénario sans défaut et basé sur la réalisation d'hypothèses de marché définies par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

## Processus d'investissement

<b>Univers</b>	Obligations libellées en euro dont l'émetteur est situé dans l'OCDE, d'échéance < 30/06/2029	> 1 000 émetteurs	<b>Exposition Géographique</b> 100% OCDE	<b>Devises des titres</b> EUR
<b>Watchlist</b>	Analyse top down + filtre ESG (controverses, note minimale)	250 émetteurs	<b>Exposition Haut Rendement</b> Jusqu'à 100%	<b>Exposition Investment Grade</b> Jusqu'à 100%
<b>Eiffel Rendement 2028</b>	Analyse financière et extra-financière, valeur relative, diversification sectorielle et géographique	80-100 émetteurs	<b>Notation inférieure à CCC+</b> Maximum 10%	

## Pourquoi choisir un Fonds à échéance dans l'environnement actuel ?

	<b>Environnement de marché favorable</b>	Le rendement moyen de la dette à haut rendement est de 7.5% aujourd'hui vs. 4.5% en moyenne sur les 10 dernières années**
	<b>Visibilité et diversification</b>	L'échéance fixe permet d'obtenir de la visibilité sur le rendement attendu, avec un portefeuille diversifié
	<b>Diminution du risque avec le temps</b>	Le risque de taux, le risque de défaut et la volatilité diminuent au fur et à mesure que le portefeuille approche de son échéance

\*\* Source : Bloomberg. Rendement à maturité de l'indice Bloomberg High Yield (Euro) ex Fin analysé sur la période 01/01/2013-12/06/2023.

## Risques principaux

- Risque de perte en capital
- Risque de crédit
- Risque de taux
- Investissement en titres spéculatifs ou non notés
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de durabilité

SRI, Indicateur Synthétique de Risque

**Durée de placement recommandée : jusqu'au 31/12/2028**

1	2	3	4	5	6	7
< Risque le plus faible						Risque le plus élevé >

## Caractéristiques du Fonds

Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.50% pour la part SI, 4.20% pour la part I et 3.70% pour la part R, sur un horizon de placement débutant au lancement du Fonds jusqu'au 31 décembre 2028.

<b>Date de création</b>	21/04/2023	<b>Commission de souscription non acquise au Fonds</b>	1.50% maximum TTC par part
<b>Période de souscription</b>	Du 19/05/2023 au 31/12/2024	<b>Commission de rachat acquise au Fonds</b>	1% pendant la période de commercialisation
<b>Code ISIN</b>	Part SI : FR001400GXW2 Part I : FR001400GXX0 Part R : FR001400GXY8	<b>Frais de fonctionnement et autres services</b>	0.20% TTC
<b>Forme juridique</b>	FCP de droit français	<b>Frais de gestion</b>	Part SI : 0.30% TTC Part I : 0.60% TTC Part R : 1.10% TTC
<b>SFDR</b>	Article 8	<b>Commission de performance</b>	10% de la surperformance au-delà de 4.50% (part SI) / 4.20% (part I) / 3.70% (part R)
<b>Fréquence de valorisation</b>	Quotidienne		

**Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus et/ou au Document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.**

Les informations contenues dans ces pages ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont fondées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle. Les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. Il ne s'agit pas d'un document contractuel. Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Du fait de leurs simplifications, les informations contenues dans cette présentation sont inévitablement partielles et n'ont qu'une valeur indicative. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des actions et parts d'OPCVM peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à la souscription, aux documents d'information légaux (Prospectus, DIC, dernier rapport annuel), disponibles auprès d'Eiffel Investment Group ou sur le site internet [www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com).

# Eiffel NOVA Europe ISR

Eiffel NOVA Europe ISR investit dans des PME et ETI cotées en Europe et adopte une stratégie stock picking, en intégrant des critères financiers et extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance).



## Commentaire de gestion - 31/07/2023



Emilie Da Silva  
Directrice de la Gestion Actions



Bastien Jallet  
Gérant



<sup>(1)</sup> Notation du 31/07/2023, part A. Les références à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du Fonds ou de la société de gestion.

Au cours du mois de juillet, Eiffel NOVA Europe ISR recule de -0,43% (part A) et -0,35% (part I), à comparer à une hausse de +3,36% pour son indicateur de référence.

Le Fonds affiche donc sur le mois une sous-performance sensible vis-à-vis de son benchmark, pénalisé notamment par les contributions négatives de valeurs telles que :

**Vitrolife** (-24,1%) : le spécialiste suédois des équipements pour la Fécondation In Vitro est impacté négativement par une publication semestrielle en dessous des attentes sur le chiffre d'affaires et la marge, en lien avec la faiblesse de sa division biologique.

**Zaptec** (-8,0%) : le cours du spécialiste norvégien des bornes de recharge pour véhicules électriques s'affiche en recul malgré une bonne dynamique sur les ventes de véhicules électriques en Europe impliquant un besoin fort d'infrastructures. Les éléments de déstockage dans l'industrie sont néanmoins un frein à l'activité à court terme.

**Adesso** (-14,2%) : l'Entreprise de Services Numériques allemande reste sous pression avec en toile de fond des prévisions annuelles jugées ambitieuses sur la profitabilité du groupe.

**Aubay** (-10,3%) : l'Entreprise de Services Numériques française est également dans une dynamique baissière, et ce malgré une publication semestrielle jugée en ligne avec les attentes.

**Infotel** (-8,3%) : l'Entreprise de Services Numériques française publie des résultats semestriels en dessous des attentes, illustrés par une croissance atone au cours du second trimestre.

A contrario, on notera la contribution positive de valeurs telles que :

**Focusrite** (+32,7%) : le spécialiste britannique des équipements audio rebondit dans un contexte de valorisation qui redevient attractif suite à la baisse prononcée du titre depuis plusieurs mois.

**Evotec** (+16,3%) : la société allemande spécialisée dans la recherche clinique pour compte propre et pour compte de tiers continue sa progression à la suite de la récente annonce de partenariat avec BMS dans la neurologie, et ce malgré une révision à la baisse de ses objectifs en conséquence d'une cyber-attaque.

**Wavestone** (+7,8%) : l'Entreprise de Services Numériques française publie des chiffres en ligne, mais profite de son accord de rapprochement avec l'entreprise Q\_Perior, leader du conseil sur le marché allemand.

**Sidetrade** (+8,6%) : le spécialiste français des logiciels de dématérialisation de gestion de trésorerie continue sa bonne dynamique avec une croissance semestrielle à deux chiffres qui permet pour la première fois d'atteindre plus de 10 M€ de chiffre d'affaires sur le trimestre.

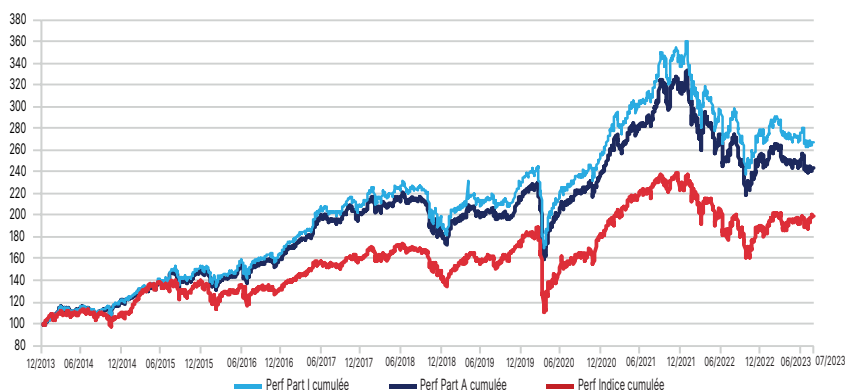
Au cours du mois de juillet, la gestion a réduit sa position sur le titre Lectra (France, Technologies de l'information).

Dans le même temps, nous avons notamment renforcé Piovan (Italie, Industrie), Intercos (Italie, Consommation discrétionnaire), et initié une position en Aixtron (Allemagne, Technologies de l'information).

Catégorie Morningstar	Catégorie Europerformance	Indicateur de référence
Actions Europe Petites Cap.	Actions Europe PMC	MSCI Europe Small Cap Net TR Eur

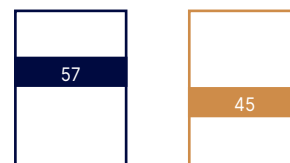
## Évolution des valeurs liquidatives

Évolution du FCP Eiffel NOVA Europe ISR et de son indicateur depuis sa création jusqu'au 31 juillet 2023 (base 100)



(Sources : Eiffel Investment Group - Bloomberg)

## Note moyenne ESG



Fonds

Benchmark de référence

Moyenne des notes ESG du portefeuille du Fonds et de son indice, sur 100, évaluée selon le référentiel Ethifinance défini par 4 thèmes extra-financiers (Gouvernance, Social, Environnement, Parties Prenantes).

Source : Gaia Rating

**100% de valeurs couvertes par l'analyse ESG**



## Performances au 31 juillet 2023

	Eiffel NOVA Europe ISR A	Eiffel NOVA Europe ISR I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
1 mois	-0,43%	-0,35%	3,36%
Début année	-1,19%	-0,61%	9,24%
1 an	-10,29%	-9,38%	0,44%
3 ans	12,55%	15,60%	28,45%
5 ans	13,06%	18,59%	17,44%
Création	143,77%	167,65%	99,28%
2014	20,24%	21,44%	6,47%
2015	22,67%	24,18%	23,53%
2016	12,18%	13,14%	0,86%
2017	22,13%	23,24%	19,03%
2018	-14,22%	-13,33%	-15,86%
2019	26,59%	27,89%	31,44%
2020	12,01%	12,85%	4,58%
2021	33,65%	34,90%	23,82%
2022	-26,15%	-25,41%	-22,50%

ATTENTION - Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

(Sources : Eiffel Investment Group - Bloomberg)

## Comment souscrire ?

Le FCP Eiffel NOVA Europe ISR est accessible sur comptes titres, PEA, PEA PME et sur de nombreux contrats d'Assurance Vie.

➤ **Contactez votre conseiller financier**



**Avertissements :** Eiffel NOVA Europe ISR est un Fonds «actions». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le Fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers : le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du FCP Eiffel NOVA Europe ISR sont décrites dans le Document d'Informations Clés et le règlement du Fonds disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur [www.eiffel-ig.com](http://www.eiffel-ig.com).

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus du FCPI et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

# Eiffel Infrastructures Vertes

Une unité de compte non cotée permettant d'investir dans la transition énergétique



## Commentaire de gestion - 31/07/2023



**Pierre-Antoine Machelon**  
Directeur des investissements en infrastructures de transition énergétique



**Roman Londner**  
Responsable des Investissements

Depuis le début de l'année, les taux d'intérêt ont continué d'augmenter pour atteindre quasiment 4%, malgré une pause sur le premier trimestre 2023. Les prix de l'électricité demeurent plutôt orientés à la baisse depuis la sortie de l'hiver, impactés principalement par une baisse rapide du prix du gaz en Europe depuis décembre 2022. Les infrastructures financées par le Fonds restent intrinsèquement compétitives notamment par rapport aux autres sources d'énergie, malgré la baisse récente des prix de revente de l'électricité renouvelable produite. Le contexte général européen connaît toujours une accélération des investissements dans les infrastructures de transition énergétique et notamment les capacités de production d'énergie renouvelable. Ces infrastructures sont portées par les décisions réglementaires des différents pays européens et par la compétitivité de l'électricité renouvelable.

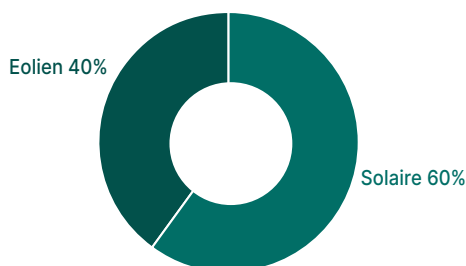
Les opportunités d'investissement demeurent nombreuses avec de nouveaux financements en Europe occidentale et en Europe du Sud (Italie et Portugal). Elles concernent à la fois des projets de production d'électricité renouvelable mais également des projets de mobilité durable, comme par exemple des infrastructures de bornes de recharge pour véhicules électriques.

### Activité récente du portefeuille

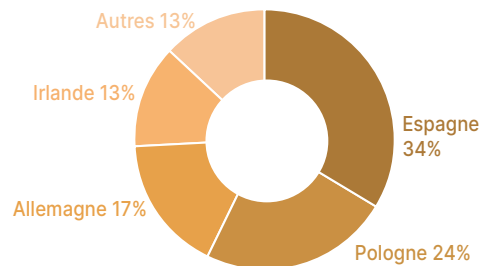
Au 31 juillet 2023, le Fonds a réalisé neuf financements représentant 37 projets de production d'énergie renouvelable, dont une large majorité dans le solaire photovoltaïque.

L'équipe d'investissement continue à travailler sur un nombre important d'opportunités en Europe avec des contreparties de premier plan, reflétant la croissance forte du rythme de construction de nouvelles infrastructures de transition énergétique et notamment de projets d'énergie renouvelable.

### Répartition par technologie des actifs\* financés



### Répartition géographique par localisation des actifs\*



\* Actif : unité de production d'énergie renouvelable ou installation sur laquelle des travaux d'efficacité énergétique sont réalisés.

## Indicateurs d'impact du Fonds

Impact de l'intégralité des actifs pour lesquels le Fonds est un des financeurs et depuis le lancement du Fonds

1 300 994 tonnes de CO <sub>2</sub> évitées <sup>1</sup>	135 247 tonnes de CO <sub>2</sub> engendrées <sup>2</sup>	2 130 Mégawatts verts financés
369 emplois permanents <sup>3</sup> (phase d'exploitation)	2 890 emplois temporaires <sup>3</sup> (phase de construction)	1 300 898 foyers alimentés <sup>4</sup>

<sup>1</sup> Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces actifs sont situés (source : IEA 2020 et DEFRA 2022) - Equivalent

<sup>2</sup> Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone de chaque technologie renouvelable de ces actifs (source : rapport du GIEC 2014) - Equivalent

<sup>3</sup> Ces données proviennent des questionnaires ESG complétés par les contreparties, elles ne sont pas certifiées

<sup>4</sup> Cet indicateur est calculé en divisant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par la consommation moyenne d'électricité par ménage (source : Odyssee Mure 2019) - Equivalent

Valeur nominale : **100,00 €** (Fonds créé le 15/09/2022) Part C (FR001400BCGO)  
 Valeur liquidative : **105,02 €** (au 28/07/2023)  
 Actif net : **40 243 094,64 €**

SRI, Indicateur Synthétique de Risque

**Durée de placement recommandée :  
supérieure à 5 ans**

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

< Risque le plus faible Risque le plus élevé >

## Fonctionnement spécifique des actions de préférence

Dans certains cas, le Fonds pourra être amené à souscrire des actions particulières (dites actions de préférence), plutôt qu'à des actions ordinaires. Ces actions de préférence permettent :

- d'obtenir des bénéfices, par exemple financiers (droit prioritaire en cas de liquidation ou de cession de la société, ...).
- en contrepartie d'un plafonnement du prix de cession de ces actions de préférence. Ce mécanisme peut limiter la performance du Fonds.

Ci-dessous un exemple selon des scénarios défavorable, médian, et favorable. Il ne vise à fournir qu'une illustration chiffrée d'une situation envisageable, et ne constitue en aucun cas une présentation exhaustive de l'ensemble des situations possibles.

	Valeur initiale des actions (ordinaires et/ou de préférence)	Prix de cession des actions de préférence	Prix de cession des actions ordinaires	Sous performance liée à l'investissement en actions de préférence	Plus ou moins-value nette sur la cession des actions de préférence
Scénario défavorable	1 000€	0€	0€	0€	- 1 000€
Scénario médian	1 000€	1 100€	1 100€	0€	+ 100€
Scénario favorable	1 000€	1 100€	2 000€	- 900€	+ 100€

## Frais du Fonds

Catégorie agrégée de frais	Taux maximum de frais annuels moyens (TFAM max*)	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum des parts C*	Dont TFAM distributeur maximum des parts C*
Droits d'entrée et de sortie	0%	-
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	2,30%	-
Frais de constitution	0%	-
Frais non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,40%	-
Frais de gestion indirects	0,05%	-
<b>Total</b>	<b>2,75%</b>	<b>-</b>

\* Calculé sur la base de la durée de placement recommandée (5 ans). Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les frais détaillés dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte des frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation indiqués dans les documents précontractuels et disponibles auprès de votre conseiller.

## Risques principaux

- Risque de perte en capital
- Risque lié à la nature des projets financés et à l'univers des sociétés de la transition énergétique
- Risque de non liquidité d'une partie des actifs du Fonds
- Risque lié à l'investissement dans des Fonds et à la gestion discrétionnaire
- Risque de Crédit
- Risque de non-respect de l'objectif de gestion

## Comment souscrire ?

Unité de compte éligible dans le cadre de l'assurance-vie, des contrats de capitalisation et de l'épargne retraite (voir conditions des assureurs)

➤ **Contactez votre conseiller financier**

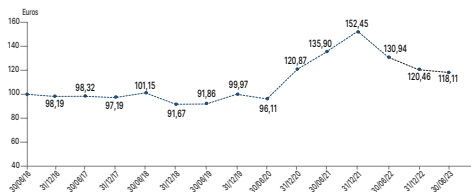


**AVERTISSEMENT US Person :** la souscription des parts du Fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le règlement du Fonds.

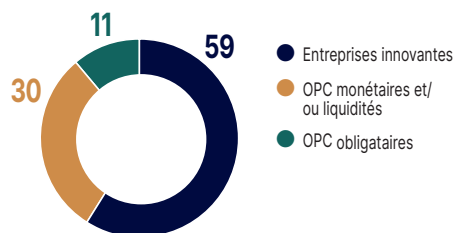
**AVERTISSEMENTS :** Eiffel Infrastructures Vertes est commercialisé exclusivement dans le cadre de l'assurance sur la vie (ou de capitalisation) ou d'un Plan Epargne Retraite. Sa liquidité sera assurée dans le cadre de la réglementation assurantielle. Le Fonds est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du Document d'Information Clé et les risques liés au Fonds. Cette documentation est disponible auprès de votre conseiller. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Valeur d'origine	<b>100 € (15/06/2016)</b>
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	<b>118,11 € (30/06/2023)</b>
Variation / Origine	<b>+ 18,11%</b>

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2023 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 30 juin 2023 en valeur de marché



Entré en préliquidation le 1er janvier 2023, le FCPI Fortune Europe 2016-2017 a poursuivi les cessions de son portefeuille d'entreprises innovantes au cours de la première moitié de l'année 2023. Sur cette période, la valeur liquidative a baissé à cause de l'évolution défavorable du cours de certaines participations telles qu'Eurobio Scientifc (voir texte ci-dessous), Llama Group ou C-Rad. Au 30 juin 2023, le portefeuille d'entreprises innovantes représentait 59% de l'actif à comparer à 63% à la fin de l'année dernière.

## Entreprise innovante



**eurobio**  
SCIENTIFIC

Le groupe Eurobio Scientifc est un acteur intégré français du diagnostic in vitro, intervenant de la recherche à la commercialisation de produits diagnostiques de spécialités et de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

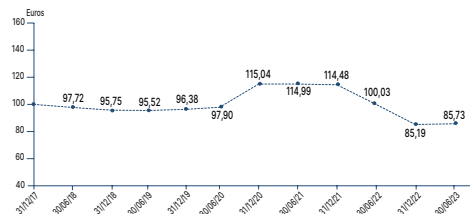
Au premier semestre 2023, Eurobio Scientifc a annoncé un chiffre d'affaires de 59,1M€ en recul de plus de 29% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la quasi-disparition des activités liées à la détection de la Covid sur les 6 premiers mois de l'année 2023. Sur le cœur d'activité (hors Covid), la croissance ressort à 37%. Sur une base proforma comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètres liés aux acquisitions et éléments non récurrents, la croissance s'élève à +7%. La société a, par ailleurs, indiqué que la part des produits propriétaires atteignait 30% de son chiffre d'affaires au premier semestre à comparer à 18% du chiffre d'affaires cœur d'activité en 2022. L'international progresse également fortement et représente 35% de l'activité au premier semestre contre 25% des ventes sur le cœur d'activité en 2022. Cela s'explique principalement par l'effet des acquisitions en Belgique (BMD) et aux Pays-Bas (GenDx). Eurobio Scientifc prévoit de continuer à se déployer sur ses trois piliers : le développement de produits propres, l'internationalisation et l'ouverture de nouveaux marchés.

### Principales participations innovantes

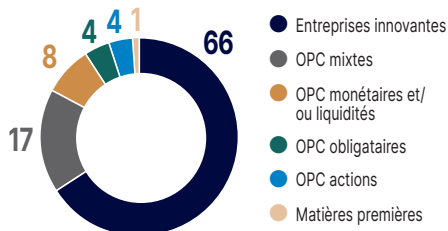
Entreprise	Secteur	Pays
BILENDI	Internet	France
CREME DE LA CREME	Services aux entreprises	France
EUROBIO SCIENTIFIC	Santé	France
PLANITY	Logiciel	France
SIDETRADE	Logiciel	France

Valeur d'origine	<b>100 € (31/12/2017)</b>
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	<b>85,73 € (30/06/2023)</b>
Variation / Origine	<b>- 14,27%</b>

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2023 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 30 juin 2023 en valeur de marché



Au cours des six premiers mois de l'année 2023, la valeur liquidative du FCPI innovALTO 2017-2018 est restée à peu près stable. Au 30 juin 2023, son portefeuille d'entreprises innovantes représentait 66% de l'actif du Fonds contre 64% au 31 décembre 2022. Nous vous proposons de découvrir l'actualité de Bio-UV Group, l'une des participations de votre Fonds.

## Entreprise innovante



**BIO-UV**  
Group

BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets, électrolyse de sel, ozone et AOP (processus d'oxydation avancée) et de traitement des surfaces par ultraviolets.

La société a annoncé un chiffre d'affaires de 24,1M€ au premier semestre 2023 en baisse de 14% par rapport à la même période en 2022. Cette évolution peut s'analyser au regard de la très forte croissance de l'activité réalisée au premier semestre 2022 (+75% de croissance totale et +21% en organique). La baisse émane principalement de l'activité maritime (-32%). Le groupe anticipe toutefois une activité plus soutenue au second semestre sur cette division.

Alors que le groupe avait réalisé sur la deuxième partie de l'année 2022 un chiffre d'affaires de 23,3M€, il se fixe pour objectif de réaliser au second semestre 2023 un chiffre d'affaires supérieur à celui réalisé au premier semestre 2023.



### Principales participations innovantes

Entreprise	Secteur	Pays
BIO-UV GROUP	Applications Industrielles	France
INSTEM	Logiciel	Royaume-Uni
OSMOZIS	Internet	France
PLANITY	Logiciel	France
WOLFTANK	Applications Industrielles	Autriche



Au premier semestre 2023, le FCPI ALTO Innovation 2019 a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes. Au 30 juin 2023, ce dernier représentait 81% de l'actif du Fonds contre 61% six mois plus tôt. Nous vous proposons de découvrir l'actualité de LumenRadio, l'une des participations de votre Fonds.

## Entreprise innovante

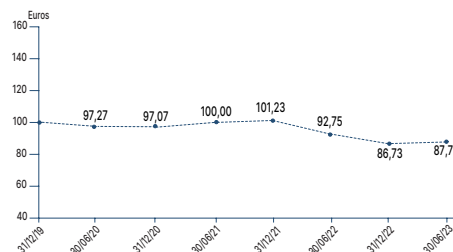



LumenRadio est une société suédoise dont l'activité consiste à résoudre les problèmes de connexion des équipements connectés en fournissant une technologie de transmission de données sans fil qui garantit une communication fiable, pérenne et en multi-réseau.

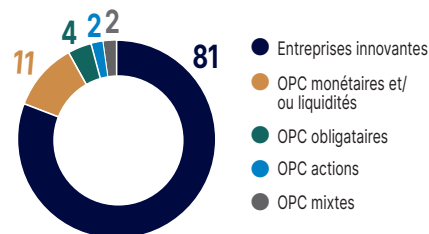
La société s'est introduite en bourse en décembre 2022 pour accélérer son déploiement, sa croissance et réaliser des acquisitions. LumenRadio a fait l'acquisition de Radiocrafts, une société technologique dans les communications sans fil. Cette acquisition lui permet d'élargir son domaine d'activité avec l'intégration de nouveaux produits et nouveaux clients. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 199M SEK en 2022, en croissance de +61% par rapport à 2021. Une croissance qui se poursuit au 1er trimestre 2023 à +49% par rapport au 1er trimestre 2022.

Valeur d'origine	<b>100 € (31/12/2019)</b>
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	<b>87,76 € (30/06/2023)</b>
Variation / Origine	<b>-12,24%</b>

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2023 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 30 juin 2023 en valeur de marché





### Principales participations innovantes

ENTECH	Applications Industrielles	France
INSTEM	Logiciel	Royaume-Uni
LUMENRADIO	Technologies	Suède
OSMOZIS	Internet	France
PLANITY	Logiciel	France

# FCPI ALTO Innovation 2020

Le FCPI ALTO Innovation 2020 a poursuivi la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes au cours du premier semestre 2023. Au 30 juin 2023, il représentait 54% de l'actif du Fonds contre 39% six mois plus tôt. Nous vous proposons de découvrir l'actualité de Hunyvers, l'une des participations de votre Fonds.

## Entreprise innovante

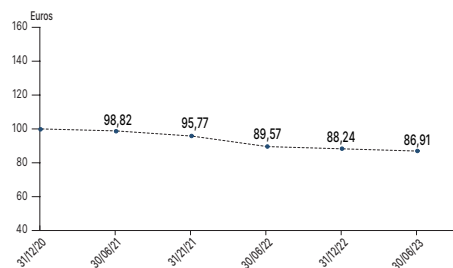



Hunyvers est spécialisé dans la distribution de véhicules de loisirs neufs et d'occasion comme les camping-cars, les vans, les fourgons, les caravanes, et plus récemment les bateaux. La société propose également un ensemble de services liés à l'après-vente et CaraMaps, une plateforme digitale dédiée au voyage itinérant.

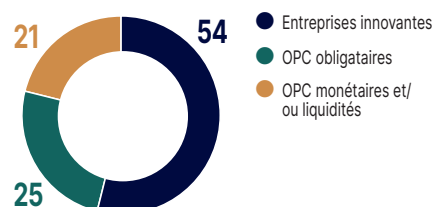
Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 78,1M€ sur les neuf premiers mois de l'exercice 2022/2023 en croissance de 16% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette croissance de l'activité est portée par la croissance externe avec les acquisitions de Martin Caravanes et YpoCamp Sublet, consolidées depuis le 30 juin 2022, et Caravanes Cassegrain, intégrée le 1<sup>er</sup> avril 2023 au périmètre de consolidation. En dehors de ces opérations, la société annonce une croissance organique de -3,9%. La société explique cette baisse par la base de comparaison puisque le chiffre d'affaires avait progressé de 21% en organique sur les neuf premiers mois de l'exercice 2021/2022.

Valeur d'origine	<b>100 € (31/12/2020)</b>
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	<b>86,91 € (30/06/2023)</b>
Variation / Origine	<b>-13,09%</b>

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2023 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 30 juin 2023 en valeur de marché

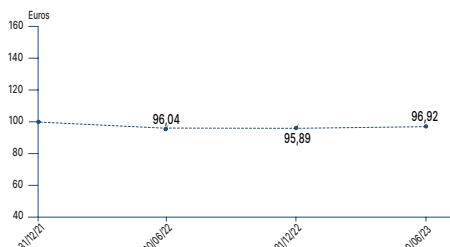


### Principales participations innovantes

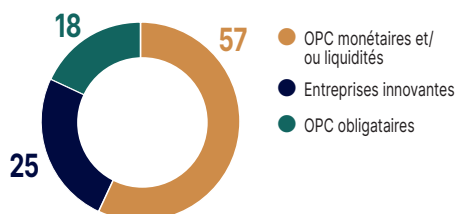
CABASSE	Technologies	France
DOXEE	Logiciel	Italie
ENTECH	Applications Industrielles	France
HUNYVERS	Divers	France
LUMENRADIO	Technologies	Suède

Valeur d'origine	<b>100 € (31/12/2021)</b>
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	<b>96,92 € (30/06/2023)</b>
Variation / Origine	<b>- 3,08%</b>

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2023 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 30 juin 2023 en valeur de marché



Au premier semestre 2023, le FCPI ALTO Innovation 2021 a poursuivi la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes. Au 30 juin 2023, les sociétés innovantes représentaient 25% de l'actif du Fonds contre 13% six mois plus tôt. Nous vous proposons de découvrir l'actualité de Mon courtier énergie, l'une des participations de votre Fonds.

## Entreprise innovante



Mon courtier énergie groupe est un leader français du courtage en énergie pour les professionnels.

La société a annoncé en mai dernier son introduction en bourse sur Euronext Growth avec une augmentation de capital d'environ 7M€ à laquelle les fonds gérés par Eiffel ont participé. Cette opération a pour objectif de financer le développement commercial en France et à l'international ainsi que le développement de l'activité d'accompagnement dans la gestion de la transition énergétique.

Mon courtier énergie a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5M€ au premier semestre 2023 en hausse de 24%. Elle a annoncé l'ouverture de trois agences sur la période en France, portant le nombre d'agences au 30 juin 2023 à 26.

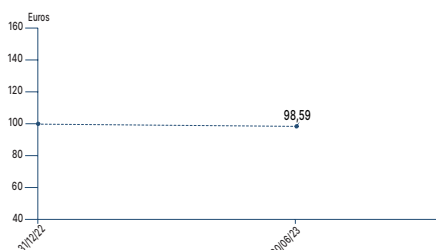
### Principales participations innovantes

Nom de l'entreprise	Secteur	Pays
CABASSE	Technologies	France
HUNYVERS	Divers	France
LEPERMISLIBRE	Technologies	France
LUMENRADIO	Technologies	Suède
MON COURTIER ÉNERGIE	Services aux entreprises	France

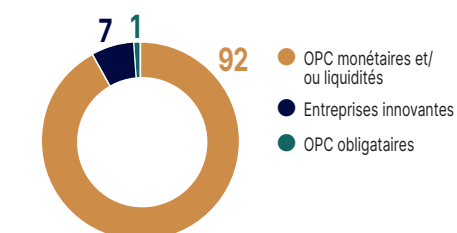
# FCPI ALTO Innovation 2022

Valeur d'origine	<b>100 € (31/12/2022)</b>
Montant total remboursé	-
Dernière valeur liquidative	<b>98,59 € (30/06/2023)</b>
Variation / Origine	<b>N/A</b>

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2023 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 30 juin 2023 en valeur de marché



Lancé en 2022, le FCPI ALTO Innovation 2022 est un Fonds Commun de Placement dans l'Innovation qui sera investi à 88% dans des entreprises innovantes européennes dans des secteurs de croissance. Actuellement en phase d'investissement, votre fonds a amorcé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes. Ce dernier représentait 7% de l'actif du Fonds et comptait quatre participations au 30 juin 2023. Nous vous proposons de découvrir Ecomembrane, l'une des sociétés dans laquelle votre Fonds est investi.

## Entreprise innovante



Ecomembrane est une PME italienne spécialisée dans la conception de membranes PVC et de systèmes techniques utilisés pour les gazomètres : éléments essentiels pour la conception d'unité de méthanisation. L'entreprise est active sur toute la chaîne de valeur, du design de la solution à l'installation des équipements et la maintenance.

En proposant des solutions pour le biogaz, la société s'inscrit sur une thématique porteuse et d'avenir. Ecomembrane s'est introduite en bourse en avril 2023 pour accélérer son développement à l'international, déployer ses capacités de production et renforcer son image de marque sur son marché. Ecomembrane s'investit également dans de nouveaux projets : le stockage du CO2 et de l'hydrogène, un marché aux perspectives de croissance intéressantes. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 14,4M€ en 2022.

### Principales participations innovantes

Nom de l'entreprise	Secteur	Pays
ECOMEMBRANE	Applications Industrielles	Italie
LEPERMISLIBRE	Technologies	France
MAPS GROUP	Logiciel	Italie
MON COURTIER ÉNERGIE	Services aux entreprises	France
OSMOZIS	Internet	France

La valeur liquidative du FCPR ALTO Avenir est restée à peu près stable au premier semestre 2023. Les entreprises européennes représentaient 71% de votre Fonds au 30 juin 2023 à comparer à 64% à la fin de l'année dernière. Nous vous proposons de découvrir l'actualité d'Instem, l'une des participations de votre Fonds.

## Entreprise européenne



Instem est une société britannique spécialisée dans les solutions digitales et services IT dédiés aux sociétés pharmaceutiques et biotechnologies dans le cadre de leurs essais pré-cliniques et cliniques. Elle occupe une position de leader sur son marché de niche avec 700 clients dans le monde dont les 25 plus grands groupes pharmaceutiques.

L'exercice 2022 représente le premier exercice d'intégration à 100% des trois acquisitions réalisées en 2021 : The Edge Software, d-Wise et PDS. Elles permettent au groupe de négocier des contrats plus importants.

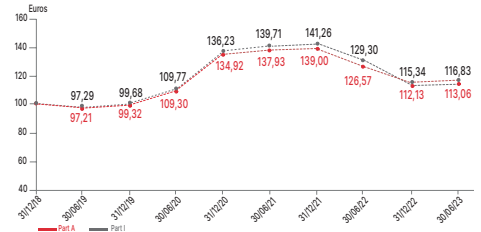
Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 59M€ en 2022, soit une croissance annuelle de +28%. Instem poursuit sa stratégie de développement de ses revenus SaaS à plus fortes marges pour atteindre 60% de chiffre d'affaires récurrent sur l'exercice.

### Principales participations

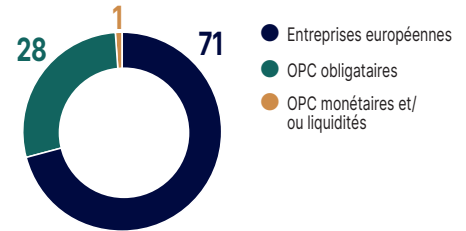
<b>BILENDI</b>	Internet	France
<b>FOCUSENTERTAINMENT</b>	Logiciel	France
<b>INSTEM</b>	Logiciel	Royaume-Uni
<b>PLANITY</b>	Logiciel	France
<b>VISIATIV</b>	Services Informatiques et Télécoms	France

Valeur d'origine	<b>100 € (31/12/2018)</b>
Montant total remboursé	-
Dernières valeurs liquidatives	<b>113,06 € / 116,83 €</b> Part A / Part I (30/06/2023)
Variation / Origine	<b>+ 13,06% / + 16,83%</b> Part A / Part I

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2023 (hors réduction d'impôt)



Composition estimée de l'actif au 30 juin 2023 en valeur de marché



## Autres investissements

Certains FCPI de la gamme ALTO ne sont pas investis à 100% dans des entreprises innovantes. Eiffel Investment Group a pour objectif de diversifier les placements de cette part de l'actif non soumise aux critères d'innovation.

### Commentaire de gestion - 30/06/2023



Au premier semestre 2023, les marchés financiers ont progressé dans leur ensemble. Alors que le contexte économique reste incertain (risques géopolitiques, d'inflation, de récession...), la résilience de la croissance des principales économies mondiales a surpris positivement les marchés au cours de la période.

La période a, certes, été marquée par une inflation encore élevée, la poursuite de la remontée des taux, les faillites des banques régionales aux Etats-Unis et les difficultés du Crédit Suisse, mais cela n'a, pour l'heure, eu qu'un impact assez limité sur l'économie « réelle » avec des résultats d'entreprises qui se tiennent et un chômage historiquement bas. Dans ce contexte et après la baisse de 2022, les placements de vos FCPI hors investissement dans des PME innovantes se sont légèrement repris sur le semestre.

Au cours du premier semestre 2023, nous avons procédé aux rachats d'une bonne partie des fonds actions, des fonds diversifiés et de ceux liés aux matières premières. A contrario, nous avons renforcé la position des fonds monétaires et, dans une moindre mesure, des fonds obligataires avec la souscription au Fonds Eiffel Rendement 2028.

**François-Xavier DURAND-MILLE - Gérant**

**Les placements de trésorerie** des FCPI gérés par Eiffel **ont légèrement progressé** au cours du premier semestre 2023 dans la lignée des hausses de taux des banques centrales. La Banque Centrale Européenne, notamment, a annoncé plusieurs hausses de taux au cours du semestre et le taux d'intérêt de référence (ESTER) offre désormais un rendement positif d'environ 3,4% au 30 juin 2023.

**La valeur des fonds obligataires a progressé de l'ordre de +1,7%** au cours du premier semestre 2023 dans la lignée de l'indice obligataire mondial (Bloomberg Global Aggregate Index TR USD) qui a progressé de +1,4%. Le retour de taux de rendement nettement positifs améliore l'attractivité de cette classe d'actif.

**Les valeurs des placements en fonds diversifiés** (fonds de performance absolue, gestion flexible ou obligations convertibles) **ont progressé de +4,6% environ** au premier semestre 2023, tirées par la reprise des marchés.

Au premier semestre 2023, **les cours des placements en fonds liés aux matières premières progressent d'environ +6,8%**. L'évolution s'explique notamment par la hausse du cours de l'or au cours des premiers mois de l'année.

**Les placements en fonds actions** ont enregistré **une hausse de +3,9%** au cours du premier semestre 2023. La hausse a été particulièrement marquée sur les grandes capitalisations. D'un point de vue sectoriel, les valeurs technologiques ont tiré leur épingle du jeu sur la période. Géographiquement, la situation est assez disparate avec l'Europe et les Etats-Unis qui ont affiché des bonnes performances alors que les bourses des pays émergents se sont montrées moins dynamiques.

**Le présent commentaire de gestion ne concerne pas les FCPI en phase d'investissement, en pré-liquidation ou en liquidation, mais les FCPI largement investis.**

# Une équipe à votre service

Eiffel Investment Group compte près de 80 professionnels. Vous trouverez ci-dessous vos principaux interlocuteurs.

## Relations partenaires et investisseurs

Équipe Back-office : 01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com - 22 rue de Marignan - 75008 Paris



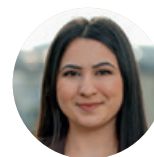
**Huseyin SEVING**  
Directeur de la Distribution  
06 60 02 02 44



**Adrien BUREL**  
Responsable Commercial  
06 58 83 83 07



**Soraya LAGHOUATI**  
Relations Partenaires



**Selvi KAHRIMAN**  
Relations Investisseurs

## Investissement et Direction



**Fabrice Dumonteil**  
Président



**Didier BANÉAT**  
Directeur Général Adjoint



**Laura CARRÈRE**  
Directrice Générale Adjointe



**Franck HALLEY**  
Gérant et Directeur  
Private Equity Innovation



**Emilie DA SILVA**  
Gérante et Directrice  
de la Gestion Actions



**François-Xavier DURAND-MILLE**  
Gérant



**Bastien JALLET**  
Gérant



**Julie PARAY**  
Gérante



**Antoine POIRIER**  
Gérant



**Florian COLANGES**  
Analyste



**Grégoire RAS-RENONCOURT**  
Analyste



**Alexandre SIMON**  
Analyste



**Stefan BERGER**  
Venture Partner



**Patrice FURIA**  
Venture Partner







Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des Fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de Fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de Fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.



22 rue de Marignan - 75008 Paris - France  
Tél. : + 33 (0)1 39 54 35 67  
contact@eiffel-ig.com – www.eiffel-ig.com

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 1<sup>er</sup> septembre 2010 sous le N° GP - 10000035